

(Fonction publique) Préavis pour la journée du 5 décembre

19 novembre 2020



Paris, le 19 novembre 2020

Madame Gaëlle Martinez

Union Syndicale Solidaires

Déléguée générale fonction publique

31 rue de la Grange aux Belles

75010 PARIS

à

Madame Amélie de Montchalin

Ministre de la transformation

et de la fonction publiques

101 rue de Grenelle

75007 - PARIS

OBJET : préavis de grève pour la journée du 5 décembre 2020.

Madame la Ministre,

L'Union syndicale Solidaires Fonction Publique dépose un préavis de grève pour la journée du 5 décembre 2020 (de 00h00 à 24h).

Ce préavis concerne l'ensemble des personnels titulaires, stagiaires, contractuels et auxiliaires des trois versants de la fonction publique et des établissements publics (y compris ceux présentant un caractère industriel et commercial) ainsi que les personnels titulaires et non titulaires de droit public exerçant leurs fonctions dans les sociétés anonymes et les établissements d'enseignement privé.

Ce préavis concerne également tous les personnels travaillant dans les assemblées parlementaires.

Ce préavis est destiné à permettre à tous-tes les agents-es de la fonction publique qui le souhaitent, de participer aux mobilisations, rassemblements et manifestations contre la pauvreté, le chômage et la précarité.

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de ma parfaite considération.

Pour l'Union Syndicale Solidaires Fonction Publique

Gaëlle Martinez



Paris, le 19 novembre 2020

Madame Gaëlle Martinez
Union Syndicale Solidaires
Déléguée générale fonction publique
31 rue de la Grange aux Belles
75010 PARIS

à
Madame Amélie de Montchalin
Ministre de la transformation
et de la fonction publiques
101 rue de Grenelle
75007 – PARIS

OBJET : préavis de grève pour la journée du 5 décembre 2020.

Madame la Ministre,

L'Union syndicale Solidaires Fonction Publique dépose un préavis de grève pour la journée du 5 décembre 2020 (de 00h00 à 24h).

Ce préavis concerne l'ensemble des personnels titulaires, stagiaires, contractuels et auxiliaires des trois versants de la fonction publique et des établissements publics (y compris ceux présentant un caractère industriel et commercial) ainsi que les personnels titulaires et non titulaires de droit public exerçant leurs fonctions dans les sociétés anonymes et les établissements d'enseignement privé.

Ce préavis concerne également tous les personnels travaillant dans les assemblées parlementaires.

Ce préavis est destiné à permettre à tous-tes les agents-es de la fonction publique qui le souhaitent, de participer aux mobilisations, rassemblements et manifestations contre la pauvreté, le chômage et la précarité.

Veillez agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de ma parfaite considération.

Pour l'Union Syndicale Solidaires Fonction Publique

Gaëlle Martinez

- **Emplacement : ré-agir ensemble** > Mobilisations et actualités > Actualités >

- Adresse de cet article :

<https://ancien.solidaires.org/Fonction-publique-Preavis-pour-la-journee-du-5-decembre>